

Entre Hillion et Morieux : "le barrage et son usine doivent être préservés"

Le barrage hydro-électrique de Pont-Rolland, entre les communes d'Hillion et Morieux (Lamballe-Armor), est hors service. Les Amis de Rolland Lepont s'opposent à sa destruction.



Le barrage de Pont-Rolland, entre Hillion et Morieux, fait partie du paysage depuis près d'un siècle. ©Yann ANDRE

Par [Yann André](#) Publié le 14 oct. 2024 à 7h00

[Voir mon actu](#) [Suivre Le Penthièvre](#)

La question n'est pas tranchée à ce jour mais c'est bien la direction que les choses sont en train de prendre : le [barrage hydro-électrique de Pont-Rolland](#), situé en amont de l'estuaire du Gouessant (**Côtes-d'Armor**), pourrait disparaître du paysage au cours de la prochaine décennie.

Comment en est-on arrivé là ?

Construit dans les années 1930, l'ouvrage mesure 100 mètres de large pour près de 20 mètres de hauteur. Exploité par EDF jusqu'en 2010, **il a définitivement cessé de produire de l'électricité** en 2014.

Définitivement ? Certains voudraient croire que non. Mais en l'absence d'un repreneur, qui devrait s'acquitter de lourds travaux d'entretien et de mise aux normes, **la fin de l'histoire semble déjà écrite.**

Repères

Le barrage de Pont-Rolland a été construit entre 1933 et 1936.

Il s'agit d'un barrage voûte à crête déversante de 102,6 m de largeur et de 19,5 m de hauteur.

La retenue, longue de 1,6 km, a une capacité de 1 million de mètres cube. La production annuelle moyenne était de 2528 MWh entre 2000 et 2013, soit un tiers d'une éolienne terrestre.

L'Etat a lancé en 2017 et 2020 deux appels à projet pour **la reprise d'exploitation du site**. D'après nos informations, un seul candidat se serait manifesté, dont le projet aurait été retoqué.

Le couperet est tombé en début d'année avec l'annonce de la décision par l'Etat de remettre le site en l'état naturel et de restituer la continuité écologique, conformément au Code de l'environnement.

Ce qui suscite **une levée de boucliers** de la part des défenseurs du patrimoine, mais aussi des inquiétudes chez les pêcheurs, les mytiliculteurs, les riverains et même des élus, à l'instar du député Mickaël Cosson qui se dit « dubitatif sur la façon dont ont été menés les appels à candidature pour une éventuelle reprise ».

À lire aussi

- [12 km en 1 heure et demie : la galère des automobilistes sur la route du barrage de la Rance](#)

« Sauvons notre barrage »

Un collectif citoyen s'est formé illico presto et a lancé la pétition « Sauvons notre barrage hydroélectrique du Pont Rolland » qui a recueilli plus de 2350 signatures sur le site de change.org et sur papier.

Ce collectif ne manque pas d'humour en s'autoproclamant **les Amis de Rolland Lepont**. Une quinzaine de personnes se sont réunies samedi 28 septembre 2024 à Morieux « pour aller de l'avant avec pour objectif la remise en service de notre barrage ».



Les Amis de Rolland Lepont entendent « faire de la pédagogie auprès des élus et des institutions locales ». ©photo transmise

Parmi eux, « des investisseurs qui témoignent que **plusieurs offres d'achat** ont été proposées mais n'ont pas convaincu le Préfet des Côtes-d'Armor. Le sujet n'étant pas qu'une question de rentabilité. »

Leur conviction est que « **le barrage et son usine doivent être préservés** et valorisés pour permettre l'autonomie énergétique de notre territoire ».

La mise en valeur du site et sa beauté, ne sont pas incompatibles avec une production d'électricité.

Les Amis de Rolland Dupont

D'autres solutions

Le collectif estime que le [Code de l'environnement](#) stipule aussi que « la mise en œuvre de la continuité écologique sur les rivières classées à cette fin, interdit expressément des destructions d'ouvrages de moulin, mais aussi de manière plus générale la remise en cause dans les solutions de continuité, de l'usage actuel ou potentiel d'un site hydraulique. »

Selon ces militants, à titre d'exemple récent, « la destruction du barrage de Montafilan à **Erquy**, en 2017 n'est pas convaincante ». Au cœur des préoccupations : la gestion des sédiments.

A contrario, il existe des exemples de réhabilitation qui auraient fait leurs preuves, « comme le lac du Drennec à Sizun dans le Finistère qui associe les **activités de loisirs** (randonnée, pêche, sport nautique), la **préservation des espaces naturels**, une réserve d'eau, la production électricité, et **une sensibilisation pédagogique** des visiteurs sur la question de l'eau de l'énergie et de la biodiversité. »